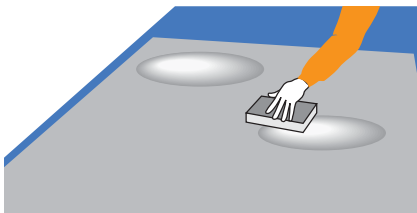


SOLS STRATIFIÉS : CONSEILS DE POSE

CONSEILS DE POSE POUR REVÊTEMENTS DE SOL STRATIFIÉS (POSE AVEC OU SANS COLLE)

1. EXIGENCES CONCERNANT LES SUPPORTS



Contrôle de l'humidité du sol à l'aide d'un appareil CM.

Les valeurs suivantes ne doivent pas être dépassées :

- Béton 2 % (CM)
 - Chape anhydride/chape anhydride fluidifiée (chape en sulfate de calcium) 0,5 % (CM).
- Veiller à ce que les conditions suivantes soient remplies avant, pendant et après la pose :
- Température ambiante de l'air d'au moins 18° C
 - Température du sol d'au moins 15° C
 - Humidité relative de l'air ambiant comprise entre 40 % et 70 %

2. SOLS SUPPORTS

Tous les supports sont adaptés à la pose flottante des revêtements, hormis certains planchers chauffés à l'électricité et revêtements textiles.

Veillez observer les points suivants en fonction du type de sol :

● Sol en béton :

Un film polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur doit impérativement être installé sur toute la surface des sols en béton (excepté les sols en asphalte coulé) et ce avant la pose d'une sous-couche d'isolation acoustique. Les lés doivent impérativement se chevaucher d'au moins 20 cm, et être remontés contre le mur sur 5 cm.

● Chauffage au sol par eau chaude basse température :

Tout plancher chauffé suppose une exploitation planifiée et coordonnée en fonction du système de chauffage et du type de chape, permettant de garantir à long terme un fonctionnement optimal et sans dommage.

Attention ! La température du sol ne doit pas dépasser 28° C !

Il est impératif de recouvrir entièrement le sol d'un film polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur avant de poser la sous-couche d'isolation acoustique.

● Pierre naturelle et carrelage céramique :

En raison de l'humidité pouvant remonter par le sol, recouvrez entièrement le sol d'un film polyéthylène avant de poser la sous-couche d'isolation acoustique.

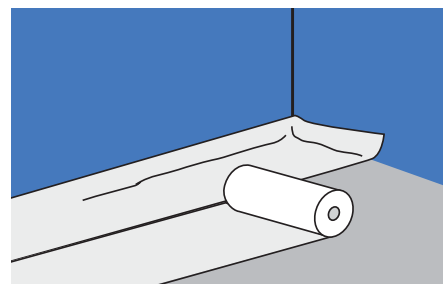
Panneau de particules 19 mm et panneau de fibres spéciaux : La pose d'une sous-couche est recommandée afin d'améliorer l'isolation acoustique.

En revanche, la pose d'un film polyéthylène est proscrite.

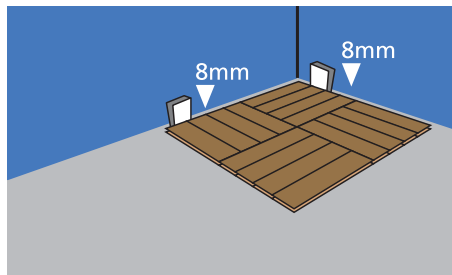
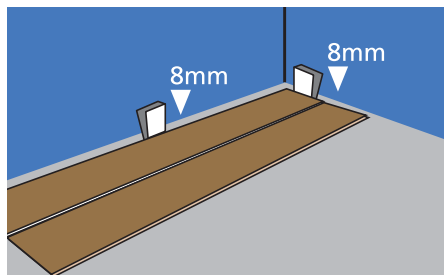
● Plancher en bois :

Vérifiez la stabilité du plancher en vissant les lames éventuellement instables. Là encore, la pose d'une sous-couche améliorant l'isolation acoustique est recommandée, celle d'un film polyéthylène proscrite. N'entrez pas l'aération du sol. Posez les lames du revêtement perpendiculairement aux lames du plancher existant.

● Revêtement de sol plastique : Le revêtement de sol plastique jouant le rôle de barrière contre l'humidité, la pose d'un film polyéthylène n'est donc pas impérative. La pose d'une sous-couche est quant à elle recommandée afin d'améliorer l'isolation acoustique



3. MESURES DE PRÉCAUTION À PRENDRE AVANT LA POSE



● Stabilisation climatique des lames. Avant la pose, les lames de revêtement de sol doivent séjourner dans chacune des pièces auxquelles elles sont destinées ou dans une pièce aux conditions climatiques identiques :

- dans leur emballage (paquet fermé)
- pendant au moins 48 heures
- à plat, et à au moins 50 cm des murs
- température ambiante de l'air d'au moins 18° C
- température du sol d'au moins 15° C
- humidité relative de l'air ambiant entre 40 % et 70 %

SOLS STRATIFIÉS : CONSEILS DE POSE

- Sens de pose

Pour un meilleur résultat visuel, positionnez vos lames parallèlement au sens d'éclairage de la pièce. Ce conseil n'a toutefois rien d'impératif. Seuls les sols supports en bois exigent que les lames du revêtement soient posées perpendiculairement à celles du plancher.

- Espace de dilatation. Vous devez prévoir des espaces de dilatation entre le revêtement de sol et les éléments fixes de la pièce, afin de ne pas entraver les variations de volume du sol. D'une manière générale, il convient de laisser un espace de dilatation de 1 mm par mètre posé (avec un minimum de 8 mm) entre le revêtement de sol et les éléments fixes tels que les murs, les huisseries, les passages de tuyaux, les piliers, les escaliers, etc.

- Seuils de dilatation. En raison des variations spécifiques au matériau du sol stratifié, il est impératif de prévoir des seuils de dilatation aux endroits suivants :

- seuils de porte
- couloirs
- pièces aux nombreux angles
- pièces d'une longueur supérieure à 10 mètres, et d'une largeur supérieure à 8 mètres

- Le film PE. Pour des raisons de remontée d'humidité, il est impératif de poser un film polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur sur toute la surface des sols en béton ou en pierre. Il est fortement recommandé d'utiliser une sous-couche destinée à absorber les bruits ambiants, mais elle ne doit remplacer en aucun cas le film PE.

4. POUR QUE VOTRE SOL RESTE BEAU LONGTEMPS

- Posez des protections en feutre sous les pieds de chaise, de table et sous les meubles.
- Soulevez systématiquement les meubles lourds pour les déplacer. Ne les faites pas glisser.
- Utilisez uniquement des roulettes de chaises et de meubles souples en polyamide (norme EN 425)
- Essayez immédiatement les traces liquides ou humides sur le sol.
- N'utilisez jamais de système de nettoyage vapeur.
- Nettoyez toujours votre sol avec un chiffon humide.
- N'utilisez jamais de détergents ou de produits abrasifs sur le sol.
- La vitrification de votre sol est proscrite.

